

SÉANCE du 10 AVRIL 2024

Présents : AVERSENC Christophe, BAUDIN Nathalie, CALMET Véronique, FLORENT Norbert, JUIN Denis, LAVAL Jean-Christophe, LAVEISSIERE Jacques, MARTY Eva, PASSEMAR Aurélien, PASSEMAR François, TANDOU Sabine, TISSEYRE Jean, VIALARET Cédric.

Absents Excusés : PAILHES Jacqueline, GUILLAUME Solenne procuration à VIALARET Cédric.

Secrétaire : BAUDIN Nathalie

Lecture du compte rendu de la séance du 4 mars 2024.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- **Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés** :

La CCPLM souhaite assurer au nom de ses communes membres des opérations, actions d'information, de communication et sensibilisation pour prévenir l'abandon de déchets et d'emballages ménagers dans l'environnement.

Une Convention est proposée par CITEO, elle permettra d'engager des actions de lutte contre les déchets abandonnés diffus. Le conseil accepte que la communauté de communes conventionne avec CITEO au nom de la commune.

- **Institution d'un droit de préemption urbain** :

Lors du précédent conseil municipal le Maire a été autorisé à signer une convention pré-opérationnelle avec l'EPF dans le cadre de différents projets tels que l'aménagement d'une maison de santé et le développement du parc locatif. Pour mener à bien cette opération le conseil décide d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones urbanisées et à urbaniser sur le territoire de la commune.

- **Modification libre de l'attribution de compensation** :

Le tableau de classement de la voirie communautaires a été modifié. Toutes les voies situées en agglomération sont désormais de la compétence de la commune. Cela implique une diminution du mètre linéaire de voirie à la charge de la CCPLM, d'une longueur de 3 323 ml. De ce fait l'attribution de compensation sera augmentée de 5 463.01€, le montant total annuel s'élèvera à 54 715.01€.

- **Subventions aux associations** :

La commission « associations » propose d'attribuer aux associations une enveloppe globale de 28 000€.

- **Vote des taux de fiscalité locale** :

Le Conseil municipal vote chaque année les taux des impôts locaux qui s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable déterminée par les services fiscaux de l'Etat. Cette base connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi des finances.

Il est proposé aux membres présents de ne pas augmenter les taux par rapport à 2023 et de reconduire à l'identique sur 2024 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	52.23%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	61.09%
- Taxe d'habitation :	17.97%

- **Vote du Budget de la Commune** :

François PASSEMAR, adjoint délégué aux finances, présente le Budget de la Commune, dont les opérations d'investissement sont présentées en TTC. Le budget s'équilibre à 1 166 500€ en Section de Fonctionnement, et à 2 163 245.79€ en Section d'Investissement. Le budget est voté, à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- Décision du Maire : Un bail a été signé avec Madame ROMERA Véronique, pour la location de l'appartement n°6 de la résidence Aulard pour un montant de 450€.
- François PASSEMAR informe le conseil municipal, que plusieurs échanges, avec la société Copysud ont eu lieu ces dernières semaines. L'objectif étant de clarifier les nombreuses interrogations sur les engagements annoncés avant de lancer une procédure de contentieux.
- Véronique CALMET informe que la marche des EHPAD fera étape à Fanjeaux le 24 mai après-midi, pour défendre la prise en charge de nos aînés dans les maisons de retraite.
- Denis JUIN explique à l'assemblée, pourquoi les factures d'eau reçues par les administrés sont plus élevées qu'avant. La consommation relevée porte sur 9 mois au lieu de 6 auparavant et l'abonnement est prélevé en une seule fois au lieu de deux.
- Présentation du Projet Fan'JO

Point planning :

- 15 avril : 19h présentation du projet de Club House
- 19h30 point sur le remplacement de Philippe LAGRANGE
- 18 avril : 18h30 Mise à jour du règlement de location des salles communales
- 22 avril : 18h Avancement travaux salle Blaché
- 19h Travaux Façade Gramont
- 24 avril : 14h Réunion Traversée
- 26 avril 18h30 : Réunions de préparation des FanJO 2024 avec les présidents d'associations et les bénévoles

La séance est levée à 21h30.

AVERSENC Christophe

BAUDIN Nathalie.

FLORENT Norbert.

JUIN Denis.

LAVAL Jean-Christophe

LAVEISSIERE Jacques

MARTY Eva

PASSEMAR Aurélien

PASSEMAR François

TANDOU Sabine

TISSEYRE Jean

VIALARET Cédric

Ordre du jour - 2 mai 2024

- Réalisation d'un emprunt
- Convention d'honoraires servie juridique
- Questions diverses